

OUVRIR UNE PAGE FACEBOOK

Mini-guide pratique

Facebook en quelques mots

Facebook est un **réseau social sur internet** permettant à toute personne possédant un compte de créer son **profil** et d'y publier des informations dont elle peut contrôler la visibilité par les autres personnes, possédant ou non un compte.

L'usage de ce réseau s'étend du simple partage d'informations d'ordre privé (par le biais de photographies, liens, textes, etc.) à la constitution de **pages** et de **groupes** visant à faire connaître des institutions, des entreprises ou des causes variées.

Source : Wikipédia (10 août 2011) : Plusieurs études sur internet montrent que Facebook regroupe plus d'un milliard d'utilisateurs dans le monde et de l'ordre de 30 millions en France !

Handicap International sur Facebook

L'association est représentée sur Facebook au travers de plusieurs pages :

⇒ Page publique de Handicap International France

Handicap International France a une page publique du même nom, consultable par toutes les personnes qui ont un compte Facebook et sur laquelle sont publiées régulièrement des brèves, appelées communément « **posts** », ayant trait tant à des actualités terrain qu'à des actualités de l'association en France : promotion du Kit Plio à la rentrée, du Sac à Sapin en décembre, de la Pyramide de chaussures, lancement d'appels à bénévolat...

NB. D'autres associations nationales sont également représentées sur Facebook

⇒ Pages publiques des relais de mobilisation (1 page par relais)

Les relais de mobilisation qui le souhaitent peuvent créer et animer une page publique Facebook au nom du relais (cf. ci-dessous).

⇒ Groupe secret des relais de mobilisation (1 page pour l'ensemble des relais)

Suite au souhait exprimé par un grand nombre d'entre vous de disposer d'un espace d'échange inter-relais sur internet (ce qui n'est réalisable techniquement sur notre site internet), le service Mobilisation a créé un groupe Facebook secret, c'est-à-dire consultable uniquement par les responsables des relais de mobilisation. Vous pouvez y échanger sur vos pratiques.

Créer et animer une page Relais de mobilisation sur Facebook

Création de la page

Une demande est à formuler auprès du service mobilisation (animationrelais@handicap-international.fr) qui se chargera de la création de la page Facebook de votre relais de mobilisation, afin que celle-ci soit paramétrée de la même façon pour l'ensemble des relais. Nous vous communiquerons ensuite les codes sécurisés de votre profil vous permettant d'administrer et d'animer votre page.

Vous pouvez toutefois créer une page vous-même si vous le souhaitez. Pour cela, nous vous fournissons quelques éléments pour vous aider dans votre tâche.

Pour créer une page publique sur Facebook, il faut au préalable se créer un profil personnel vous permettant de naviguer sur le réseau social. Une association n'a pas le droit de communiquer sur

Facebook via un profil, l'utilisateur d'un profil qui souhaite communiquer au nom d'une association (ou une entreprise) doit le faire en créant une page.

Création d'un profil individuel

Pour administrer une page publique sur Facebook vous devez créer un compte d'utilisateur (« un profil ») avant tout.

A partir de ce profil, vous pourrez ajouter vos « amis » et ensuite les inviter à rejoindre les « likers » (personnes qui cliquent sur le bouton « j'aime ») de sa page publique. En aimant une page publique, les gens ont désormais accès à toutes vos publications, et informations de la page publique du Relais, via l'accueil de leur profil.

Première étape lorsque vous vous inscrivez sur Facebook :

- Entrez vos nom et prénom, l'adresse mail sur laquelle vous recevrez vos notifications, mettez un mot de passe à partir du modèle suivant : relais + 2 première lettres de la ville du Relais + 2016 (Ex : *relaisto2016*). Remplissez également la fiche sur votre sexe et votre date de naissance.

Votre profil étant créé et après avoir passé les trois étapes. Vous voilà désormais sur votre profil facebook.

Ci-dessous vous trouverez les procédures à suivre sur Facebook si vous souhaitez paramétrer votre compte en verrouillant son contenu aux seules personnes que vous aurez accepté comme « amis »



Lorsque vous souhaitez modifier les paramètres de votre compte au niveau de vos codes de connexion, des informations mises en ligne, des notifications envoyées sur votre adresse mail, rendez-vous dans l'onglet « Paramètres de sécurité ». (Etape 1).

Après cette étape, vous pouvez choisir vos rubriques de paramétrage dans la colonne gauche (2^{ème} étape).

Pour chacune d'elles, grâce à l'option « modifier » (Etape 3) vous pouvez choisir le paramétrage de votre compte.

Vous pouvez répéter la même procédure ensuite, en vous rendant dans l'onglet « Paramètres de sécurité » (Etape 4) et cliquez sur le bouton « Amis » (5) ainsi seuls vos amis auront accès au contenu de votre page.

Si vous souhaitez configurer différemment les accès à votre profil, cliquez sur le bouton « personnalisé » (6) et paramétrez manuellement votre compte.



De manière générale, lorsque vous publiez quoi que ce soit sur facebook (photo, statut, information...) via votre profil et que vous ne souhaitez pas que n'importe qui voit votre publication.

Ayez le réflexe avant de publier, choisissez vos critères de diffusion en cas de besoin.



Grâce à cet onglet, à vous désormais de choisir qui peut voir votre profil.

Veillez à bien distinguer le profil individuel (personnel) de la page publique sur Facebook. Elle s'adresse aux publics et aux bénévoles non pas en votre nom mais en celui de l'association.

Animation de la page publique.

Qui s'en charge ?

L'animation de la page Facebook du Relais de mobilisation relève de votre responsabilité. L'équipe du service Mobilisation pourra intervenir en appui « technique » ou en conseil mais ne pourra en aucun cas assurer la rédaction / publication de brèves depuis le compte Facebook du relais.

Quoi publier ?

L'idée est de suivre les actualités de la page Facebook Handicap International France et de systématiquement les relayer au moyen du bouton « Partager » sur votre page Relais de mobilisation. Ainsi, celle-ci sera toujours animée.

En complément, vous pouvez également bien entendu publier sur votre page des informations locales, comme une recherche de bénévoles pour la Pyramide de chaussures...

Vous pouvez également aller publier des informations (recherche de bénévoles en particulier) sur d'autres pages Facebook publiques, comme celles des réseaux étudiants de votre ville par exemple, que vous pourrez rechercher grâce à l'onglet « Recherche ».

Dans tous les cas, en terme de ton, la communication sur Facebook s'effectue dans un style moins institutionnel que ce que l'on retrouve par exemple sur le site internet de l'association. Il est en effet possible d'adopter un ton plus direct, « amical », de proximité, tout en restant sérieux bien entendu !

Pour quel public ?

Votre page Facebook relais est paramétrée de façon à être consultable par tout le monde. Toutefois, il y a peu de chance que les internautes y viennent spontanément ! Faites-la connaître à votre entourage immédiat, à vos contacts / partenaires, etc. en les invitant à vous y rejoindre, en transmettant l'URL... N'hésitez pas à en faire la promotion car pour être une réussite, votre page Facebook doit être vivante, au travers notamment, des commentaires, et des « J'aime » des internautes...

Quand faire des posts ?

Afin que votre page soit la plus dynamique possible, nous vous suggérons de faire de l'ordre de 3 publications par semaine, ce qui devrait être aisé si vous transférez / partagez déjà systématiquement les publications que nous faisons sur la page Handicap International France. En effet, pour qu'une page Facebook soit efficace / suivie, celle-ci doit montrer une activité régulière.

Remarque importante : nous avons pu constater que le « post » de fin de semaine, lu/commenté durant le week-end rencontrait souvent un succès certain, d'où l'importance du sujet à mettre en lumière à ce moment-là.

Comment publier ?

Facebook est relativement simple d'utilisation pour ce qui concerne la publication d'une brève, d'une photo (ne pas oublier de préciser le copyright en légende !)... En cas de difficulté, n'hésitez toutefois

pas à contacter le service mobilisation (animationrelais@handicap-international.fr) ou à consulter la rubrique Aide en ligne de Facebook qui foisonne de conseils (pour ce faire, aller dans Mon compte / Aide).

Réponse aux questions / Modération

Il peut arriver que des personnes posent des questions écrites sur l'association auxquelles vous ne savez pas répondre ; dans ce cas, n'hésitez pas à répondre à la personne de prendre contact avec notre service relations grand public : info@handicap-international.fr / 04 72 72 08 08.

Il se peut également qu'un internaute pas très bien intentionné fasse un commentaire désobligeant, polémique ou déplacé directement sur votre page Facebook. Si celui-ci est vraiment nuisible, n'hésitez pas à le supprimer et à répondre en message privé avec votre profil (via la messagerie Facebook) à cette personne que nous ne pouvons accepter ses propos pour telle ou telle raison.

Sinon, nous vous conseillons de faire une réponse « diplomatique » et publique, sur votre page, afin que les personnes qui auraient pu lire le commentaire, puissent prendre connaissance de votre réponse. En cas de doute sur les réponses à formuler, n'hésitez pas à prendre conseil auprès du Service mobilisation, dont les coordonnées sont rappelées ci-dessous.

5 idées clés pour réussir l'animation de votre page Facebook en un clic !

- **Partager systématiquement** sur votre page les publications postées sur la page Handicap International France
- **Publier régulièrement des informations locales**, spécifiques à votre relais de mobilisation : recherche de bénévoles, annonce d'une action / d'un événement...
- **Adopter un ton sympathique** et faire des brèves courtes, laissant place à l'image (les brèves sont d'autant plus partagées si elles sont illustrées)
- **Répondre par des « J'aime »** (bouton prévu à cet effet) aux commentaires positifs que les internautes pourraient vous faire. Et en tous cas, répondre systématiquement aux interrogations / messages que vous pourriez recevoir.
- En cas de doute / besoin de conseils, contactez le Service mobilisation, qui pourra vous aider : 04 72 72 70 87, animationrelais@handicap-international.fr